

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 4

Rubrik: 38me cours normal suisse de travaux manuels et d'école active du 8 juillet au 4 août 1928, à Liestal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

38^{me} cours normal suisse de travaux manuels et d'école active du 8 juillet au 4 août 1928, à Liestal

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, avec l'appui financier de la Confédération et le haut patronage du Département de l'Instruction publique du canton de Bâle-Campagne, organise à Liestal, du 8 juillet au 4 août, le 38^{me} cours normal dont le but est de présenter une méthode sûre pour l'enseignement des travaux manuels et de chercher à montrer ce que peut être l'école active.

I. DIVISIONS DU COURS :

A. 1. Cartonnage (pour débutants), 4^{me} à 6^{me} années scolaires, du 8 juillet au 4 août. (Inscription 25 fr.)

2. Cartonnage, cours de perfectionnement, du 8 au 21 juillet. (Inscription 20 fr.)

3. Menuiserie (7^{me} à 9^{me} années scolaires), du 8 juillet au 4 août. (Inscription 25 fr.)

B. 4. Ecole active, degré inférieur ; programme des 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} années scolaires, du 8 juillet au 4 août. (Inscription 15 fr.)

5. Ecole active, degré moyen ; programme des 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années scolaires, du 8 juillet au 4 août. (Inscription 15 fr.)

6. Ecole active, degré supérieur ; cours complet, programme des 7^{me}, 8^{me} et 9^{me} années scolaires, du 8 juillet au 4 août. (Inscription 25 fr.)

a) Chimie, mécanique, électricité, optique ; 7^{me} à 9^{me} années scolaires, du 8 au 21 juillet. (Inscription 15 fr.)

b) Un centre d'intérêt ; du 23 juillet au 4 août. (Inscription 15 fr.)

7. Ecole active, classe de tous les degrés ; 1^{re} à 6^{me} années scolaires, du 8 au 28 juillet. (Inscription 15 fr.)

(Contrairement à l'habitude, les participants ne recevront pas de subside fédéral ; par contre, la finance d'inscription en est diminuée d'autant.)

II. BUT DU COURS :

Le travail manuel, cartonnage, menuiserie et travail sur fer, enseigné pédagogiquement, développe l'intelligence et le corps de l'enfant, éveille l'esprit d'observation, exerce la main, inculque l'exactitude et la propreté dans le travail, éduque le sens des formes et celui de l'harmonie des couleurs ; il peut aussi donner de précieux renseignements pour l'orientation professionnelle des grands élèves. Ces cours forment des maîtres capables d'introduire et d'enseigner ces branches à l'école.

Dans les divisions d'école active, on recherche la meilleure manière d'employer les nouveaux procédés et de les adapter aux écoles primaires telles que nous les connaissons.

Le programme de la division inférieure, destiné aux maîtres qui enseignent aux élèves des 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} années scolaires, comprend l'étude des premiers nombres et leur représentation ; l'étude de la langue, de la grammaire, des difficultés orthographiques ; l'observation de la nature, l'étude de centres d'intérêt ; l'emploi de la table à sable, de bâtonnets, de jetons, de pois, de jeux éducatifs, etc.

Le programme du degré moyen, destiné aux maîtres qui enseignent aux élèves des 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années scolaires, cherche à établir un lien entre l'école et l'extérieur : la nature et les hommes ; il a pour base l'observation de la nature, du travail des adultes, du développement de l'humanité et cherche par tous les moyens à apprendre aux élèves à penser et à observer par eux-mêmes. (Entretien d'un jardin scolaire, excursions scientifiques et géographiques, collections, aquarium, terrarium ; travail manuel restreint, cartonnage et modelage, adapté à l'étude de la géométrie, de la géographie et des sciences.)

Le programme du degré supérieur, destiné aux maîtres qui enseignent aux élèves de 13, 14, 15 ou 16 ans, a pour but de montrer comment on peut, pour cet âge-là, baser l'enseignement sur l'expérience et l'activité individuelle des enfants. Extrait du programme : chimie, mécanique, électricité, optique : expériences à l'aide de petits appareils appropriés et combinables. Dans la deuxième partie du cours, le professeur montrera comment on peut grouper les différentes branches d'enseignement autour d'un centre d'intérêt.

Ecole active, classe de tous les degrés. Comment faire dans ces classes-là ? C'est un essai que tente notre société, à la demande de quelques sections (en langue allemande seulement).

III. ORGANISATION :

1. Le directeur du cours est M. Fr. Balmer, instituteur, Liestal.

2. Pour l'enseignement, on tient compte, si possible, de la langue maternelle des participants.

3. Le choix de la division est libre, mais on n'en peut suivre qu'une seule.

Cartonnage : Le cours de perfectionnement s'adresse à des maîtres, désirant rafraîchir et enrichir leurs connaissances techniques et esthétiques, mais ayant déjà suivi un cours (prière d'indiquer le cours suivi).

Ecole active : L'instituteur enseignant des élèves de 3^{me} et de 4^{me} année a avantage à suivre le cours du degré moyen.

Pour le degré supérieur, on peut s'inscrire pour le cours complet ou pour l'une ou l'autre de ses divisions.

4. Le travail dure 8 heures par jour, sauf le samedi, dont l'après-midi est libre.

5. L'inscription se paye à la Direction du cours, après l'acceptation, mais au plus tard avant le 1^{er} juillet (compte de chèques postaux V. 8931, Liestal).

IV. INSCRIPTIONS :

1. Les inscriptions se font au moyen d'un formulaire que l'on peut aussi se procurer auprès de la Direction de l'Instruction publique et du Musée pédagogique de Fribourg.

2. Tous ceux qui désirent suivre ce cours adresseront leur formulaire, jusqu'au 1^{er} avril au plus tard, à la Direction de l'Instruction publique. Pour tous les autres renseignements, on est prié de s'adresser au directeur du cours.

V. RENSEIGNEMENTS DIVERS :

1. C'est aux participants eux-mêmes à faire les démarches nécessaires pour obtenir une subvention de leur canton ou éventuellement de leur commune.

2. *Les participants qui sont au bénéfice d'une subvention s'efforceront de répandre les connaissances acquises et de les mettre en pratique dans leur enseignement.*

3. Dès maintenant, le directeur du cours est à la disposition des intéressés ; il indiquera pension et chambre aux participants qui en feront la demande.

4. Les frais de logement et de pension s'élèveront à 200 fr. environ.

5. Les renseignements détaillés, relatifs au cours : ouverture, plan des leçons, outillage, seront communiqués ultérieurement.

Le directeur du 38^{me} cours normal suisse :

FR. BALMER, Lehrer, Liestal.



Leçon de gymnastique du 2^{me} degré

I. Exercices d'ordre et de marche	2 min.
II. Exercices correctifs et d'assouplissement	5 »
III. Exercices de course et de saut	7 »
IV. Exercices d'adresse (ex. populaires).	7 »
V. Jeu	9 »
Total	30 min.

I. Exercices d'ordre et marche. — Rassemblement. — Position normale.
— Conversion par groupes. — Départs et arrêts.

II. Exercices correctifs et d'assouplissement.

1. Exercices pour les bras et les épaules.

a) Exercice à exécution lente. — Fléchir les bras mains aux clavicules.

b) Exercice à exécution accélérée. — De la position des jambes légèrement fléchies : tendre les jambes et lever et baisser les talons en balançant les bras de côté et de côté en haut (4 t.).

2. Exercice avec effet principal sur les muscles droits du torse.

a) Exercice à exécution lente. — De la position d'un pas en avant : fléchir le torse en arrière en levant les bras de côté (paumes dessus), fléchir le torse en avant en baissant les bras en bas (2 t.).

b) Exercice à exécution accélérée. — De la position du pas gauche en avant : élan des bras de côté, fléchir et tendre la jambe g. en balançant le torse en avant et en balançant les bras en bas.

3. Exercice avec effet principal sur les muscles obliques et transverses du torse.

a) Exercice à exécution lente. — Tourner le torse à g. en levant les bras de côté, tourner le torse à droite en baissant les bras et en les levant de côté (2 mouv.).

b) Exercice à exécution accélérée. — Tourner le torse à g. avec élan des bras de côté, tourner le torse énergiquement à droite en balançant les bras de côté en passant par le bas (2 mouv.).

4. Exercice des jambes.

Sautiller à la station ouverte et à la station normale en balançant les bras de côté et de côté en haut.

III. Exercices de course et de saut.

a) Course par numéros. (Ancien manuel : concours de course par numéros.)

b) Saut en longueur avec élan.

IV. Exercices d'adresse (ex. populaires).